



Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignaux

Compte rendu de la réunion du vendredi 29 août 2014

20h30, à la bibliothèque scolaire.

Étaient présents, Mesdames & Messieurs : Roland LAFORCADE, Jean-Jacques LAIGLESIA, Marie GÉNIN, Nelly BRISÉ, Pascal LANNEBERE. Animateurs invités : Carmen LASTRA (Espagnol, ateliers enfants), Cathy CORRIHONS (marche), Nathalie LANGUETTE (gym adultes), Jean-Claude LABROUCHE (Tai Chi chuan).

Absents excusés : Dominique LEFORT, Henri COHÉRÉ (œnologie).

Ordre du jour : **Le CA rencontre les animateurs des différentes activités pour préparer la saison 2014-2015.**

Les points abordés :

- Actualisation du calendrier présenté lors de la séance du mardi 26 août 2014 :

- > *Date limite de remise des dossiers d'inscription : 15 septembre 2014,*
- > *Première séance d'œnologie : 4 novembre 2014,*
- > *Pas de marche le 23 novembre 2014,*
- > *Maintien de la date de l'AG au 26 juin 2014 (demande de la salle de la Nature posée),*
- > *Proposition d'un repas commun des adhérents le 4 juillet 2014.*

- Marche :

- > *La formation d'un accompagnateur n'est pas nécessaire si celui-ci n'est pas rémunéré,*
- > *Des adhérents non inscrits à la marche peuvent participer ponctuellement à une sortie sous condition de souscrire une assurance spécifique.*

- Ateliers enfants :

- > *Carmen LASTRA propose 3 dates possibles pour la réunion préparatoire avec les encadrants volontaires de l'activité (suivant disponibilité de ces derniers) : 5, 6 ou 25 septembre 2014,*
- > *Roland LAFORCADE propose d'offrir aux encadrants, non adhérents à l'ASC, le montant de l'assurance individuelle obligatoire (10 €),*
- > *Il est envisagé une périodicité d'un atelier par mois, le premier au début d'octobre 2014.*

- Tai Chi Chuan : *Les inscriptions seront prises en début de saison mais la mise en place de l'activité sera légèrement retardée.*

- Horaires pour l'occupation des salles : *demande, à la Municipalité, de l'ajout d'un quart d'heure avant et après chaque séance pour la mise en place et l'arrêt de l'activité sportive qui sera ainsi pratiquée pendant une heure pleine (ex : arrivée et mise en place 18h45, début impératif de l'activité 19h, arrêt 20h, bilan de séance, départ 20h15).*

- Pétanque : *suite au sondage du mois d'août 2014, une quinzaine de personnes sont prêtes à s'inscrire à la pratique de ce sport.*

- Rencontre avec M. le Maire :

Suite à une demande de Roland LAFORCADE, nous avons rencontré, le mercredi 27 août, M. le Maire, qui a répondu à nos questions sur les points suivants :

- > *Ateliers du mercredi : les nouveaux rythmes scolaires n'auront aucune incidence sur cette activité et la petite salle du mur à gauche est toujours réservée, le mercredi de 14 à 17h, à ces ateliers,*
- > *Sorties patrimoine : le principe de ces sorties est maintenu et se fera suivant la demande des enseignants,*
- > *Pétanque : devant la demande, il est prévu de présenter prochainement, en Conseil Municipal, le projet d'aménagement du terrain de pétanque existant.*
- > *Occupation des salles par les activités de l'association : une convention d'occupation relative à la bibliothèque scolaire viendra en complément des conventions annuelles habituelles réalisées entre la Municipalité et l'ASC.*

- Divers

- > *Il est rappelé qu'une trousse de premier secours est vivement recommandée pour les activités sportives,*
- > *Il est proposé d'organiser quelques soirées culturelles durant la saison (suivant propositions à venir),*
- > *Roland LAFORCADE demande que soit mis fin à la tradition des cadeaux de fin d'année par l'ASC. Ceci n'empêchant pas les adhérents qui le souhaitent de continuer, à titre personnel, cette pratique.*

Fin de la réunion 22h30